



---

# Sequovia, facilitateur du developpement durable

*Sequovia*

## Recyclage plastique

type=image,width=23.805,height=23.5405 67.48 0 0 66.73 28.35 511.91 cm /l2 Do  
Q

**Pour une consommation plus responsable, pensez à recycler vos déchets-plastique!**

type=image,width=47.081,height=21.689  
133.46 0 0 61.48 28.35  
392.32 cm /I3 Do Q

Le **recyclage des plastiques** est un nouvel enjeu de taille du développement durable. En effet, en France, sur 3 millions de tonnes de déchets plastique annuels, seulement 17% sont recyclés ! La grande majorité des déchets part en décharge, le reste est valorisé, c'est-à-dire utilisé comme combustible. Et pourtant, un kilo de plastique dégage autant d'énergie qu'un kilo de fioul, cela ayant, en plus, l'avantage de réduire le recours aux énergies fossiles. Il est donc indispensable d'agir en mettant en place dans votre entreprise la **collecte et le recyclage plastique**.

### Quels sont les intérêts ?

Le **recyclage du plastique** permet à l'entreprise :

- de réduire son impact environnemental
- de créer de nouveaux emplois souvent issus de l'économie solidaire
- d'être en conformité avec l'action du gouvernement et « la Loi de base pour la formation d'une société basée sur le recyclage » promulguée en mai 2000
- un bon moyen de sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux du développement durable et de développer votre image en interne et en externe

### Comment organiser la collecte et le recyclage du plastique ?

- Par l'organisation d'un programme de recyclage : information des salariés, gestes quotidiens pour réduire la production de déchet
- Par l'installation de bacs de collecte sélectifs
- Par le choix d'un prestataire qualifié dans la collecte

Découvrez également les autres solutions relatives à la [gestion des déchets](#).

Qui peut réaliser la collecte et le recyclage du plastique ?

Sequovia dispose d'un réseau de partenaires au savoir-faire reconnu qui peuvent vous accompagner.